

# Seen Suuf – Sécurisation foncière et résilience climatique pour les perspectives durables

## Contexte et défis

L'accès à la terre et à d'autres ressources naturelles joue un rôle central dans la lutte contre la pauvreté et le développement durable. Au Sénégal, près d'un ménage sur deux tire une partie de ses revenus de l'agriculture et donc dépend fortement de sa capacité à obtenir un accès sûr et équitable à ces ressources naturelles.<sup>1</sup> Dans les zones rurales, seule 7,5% (13% d'hommes et 1% de femmes) de la population détiennent des droits fonciers sécurisés. Des incertitudes sur les limites des parcelles et types d'utilisation entraînent souvent des conflits et compliquent la planification des collectivités.

La progression des effets du changement climatique et de la désertification exacerber les pressions sur les ressources naturelles, fragilisant ainsi la sécurité alimentaire et la cohésion sociale.

Les efforts de réforme foncière actuels au Sénégal visent à définir les vocations des terres, en accord avec les communautés et à documenter les droits fonciers de la population. Ceci dans le but prévenir les conflits, de garantir un accès sécurisé à la terre pour tous, particulièrement pour les groupes vulnérables, et de renforcer la résilience face aux effets du changement climatique.

## Objectif du projet

Doter les autorités et acteurs locaux des compétences nécessaires pour une gouvernance foncière participative, transparente et résiliente face au changement climatique.

## Zones d'intervention du projet

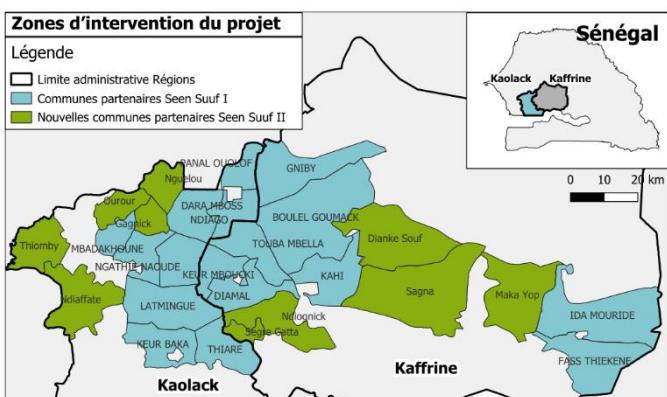


Figure : Zones d'intervention dans les régions du projet à Kaolack et Kaffrine. Voir l'avertissement légal concernant la carte dans la note de bas de page.

Nom du projet	Seen Suuf II- Appui à l'Amélioration de la Gestion foncière
Sous mandat de	Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Zones d'intervention pilote	Kaffrine et Kaolack
Organisme de tutelle	Ministère des Finances et du Budget
Durée	12/2024 – 11/2027

## Notre approche

Le projet adopte une approche multi-niveaux. Il combine un appui politique pour la mise en place d'un cadre juridique favorable à une gouvernance foncière durable avec le renforcement des capacités des autorités locales afin d'améliorer la sécurité foncière et l'aménagement du territoire. Il agit également auprès des utilisateurs des terres en renforçant leur participation aux processus de planification. Par ailleurs, le projet vise à autonomiser les structures de gouvernance locale et les bénéficiaires en facilitant leur accès au financement, notamment au financement vert.

## Résultats du projet Seen Suuf I

Sécurisation foncière
Planification territoriale : 15 Plans d'affectation et d'occupation des sols (POAS) et deux Schémas Communaux d'Aménagement et de Développement Territorial (SCADT) intégrant des POAS (couverture de 422.900 ha) élaborés, renforçant ainsi la sécurisation foncière de 375.000 personnes.
Sécurisation de ressources naturelles : Zone de mise en défens : 4.161,87 ha, Forêts classées : 50.911,20 ha, Forêts communautaires : 283,4 ha, Zone pastorale : 34.178,54 ha
54 groupes de femmes ont sécurisé et mis en valeur leur terre suivant les pratiques agroécologiques
4.669 demandes déposées dans le cadre d'un inventaire parcellaire pilote dans deux communes, 2.243 demandes enquêtées, 2.114 ha (6%, Latmingué) et 1.317 ha (8%, Keur Mbouck) formalisés
17 communes délimitées, avec 25 conflits intercommunautaires résolus
Renforcement des capacités des acteurs
262 structures de gestion des conflits établies et formées en gouvernance foncière et de la gestion des ressources naturelles, les approches alternatives de règlement et de prévention du conflit, 117 conflits documentés et 72 % des conflits fonciers résolus
2 plateformes régionales pour la gouvernance du foncier et des ressources naturelles mises en place
Intégration des principes de gouvernance foncière responsable dans 7 programmes d'enseignement continu

<sup>1</sup>DAPSA : Rapport de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2022-2023

**1. Sécurisation foncière pour un développement durable :**  
La clarification des droits fonciers et l'élaboration de conventions locales garantissent une gestion équitable et transparente des terres. Ces mesures permettent de réduire les conflits fonciers, assurant ainsi une meilleure organisation de l'utilisation des ressources naturelles. Elles contribuent également à renforcer la résilience des communautés face aux défis sociaux et environnementaux. Grâce à des formations et des dialogues multipartites, les autorités locales et la société civile sont accompagnées pour tester et promouvoir des approches innovantes en matière de gouvernance foncière, ce qui soutient les réformes nationales et favorise une gestion foncière plus inclusive et durable.

#### Activités

- Accompagnement de la mise en place des conventions locales pour la gestion intégrée des terres, des ressources et des conflits
- Accompagnement d'un inventaire parcellaire dans 17 communes
- Appui à la gestion des conflits
- Renforcement des capacités des représentants des groupes vulnérables dans les commissions techniques
- Conseil politiques pour les réformes liés au foncier

#### 2. Planification territoriale au service du climat :

L'intégration de stratégies d'adaptations des communautés face aux effets du changement climatique dans la planification locale permet une gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité. Ce processus de planification participative et inclusive garantit la résilience des communautés locales pour l'atteinte des objectifs de développement durable (Agenda 2030, Vision Sénégal 2050).

#### Activités

- Accompagnement de l'élaboration des plans d'occupation et affectation des sols (POAS), résilients aux changements climatiques dans 10 communes
- Appui à l'élaboration d'un concept national pour les plans d'aménagement territoriale axés à la résilience climatique
- Appui à la mise en œuvre des mesures de résilience au climat sensibles au genre

#### 3. Autonomisation économique et accès au financement :

La terre est une ressource essentielle pour les communautés rurales. Sa mise en valeur au profit des communautés nécessite un financement adéquat. Le soutien à l'entrepreneuriat, notamment pour les femmes et les jeunes, renforce l'autonomie économique des communautés locales. En facilitant l'accès au financement et en accompagnant les projets de gestion durable des terres au niveau des communes, le projet favorise une croissance inclusive et encourage des pratiques résilientes et écologiques.

#### Activités

- Programme d'incubation entrepreneurial pour les femmes et jeunes
- Appui à la mobilisation des financements verts pour les communes pour la mise en œuvre des plans d'aménagement territoriaux axés à la résilience climatique



Image ci-dessus : processus de planification participatif  
Image du bas : Groupement de femmes au travail sur le champ

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Photo

©GIZ

Texte

Naomi Weiß

Contact

E info@giz.de  
I www.giz.de  
Irene Sander  
Seen Suuf – Appui à l'amélioration de la gestion du foncier  
Linguère, Rue de Kolda x Piscine Olympique, Point E, BP  
3869,  
Dakar, Sénégal Tel. +221 (0)33 825 29 47

GIZ est responsable du contenu de cette publication

Mise en page

Février, 2025

Sous mandat de

Ministère fédéral allemand de la Coopération  
Economique et du Développement (BMZ)

En coopération avec : Ministère des Finances et du Budget

Carte

Avertissement légal : Cette représentation cartographique est uniquement à des fins informatives et n'implique aucune reconnaissance juridique internationale des frontières et des territoires. La GIZ ne garantit en aucune manière l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité du matériel cartographique fourni. Toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation est exclue.